hhD 318

318

PRIX

PROPO

PAR L'ACADÉMIE ROYALE DE CHIRURGIE,

POUR L'ANNÉE 1776.

quinze memoires

L'Académie Royale de Chirurgie propoſe, pour le Prix de l'Année 1776, la Queſtion ſuivante :

Comment l'air, par ſes diverſes qualités, peut influer dans les Maladies Chirurgicales ; & quels ſont les Moyens de le rendre ſalutaire dans leur traitement ?

Le Prix conſiſtera en une Médaille d'or, de la valeur de cinq cens livres, ſuivant la fondation de M. de la Peyronie.

Ceux qui enverront des Mémoires ſont priés de les écrire en François ou en Latin, & d'avoir attention qu'ils ſoient liſibles.

Les Auteurs mettront ſimplement une Deviſe à leur Ouvrage ; ils y joindront, à part, dans un papier cacheté & écrit de leur propre main, leurs noms, qualités & demeure ; & ce papier ne ſera ouvert qu'en cas que la Pièce ait mérité le Prix.

Académie nationale de médecine Bibliothèque

ARC 6 d,2 n°17

Ils adresseront leur Ouvrage, franc de port, à M. Louis, Secrétaire perpétuel de l'Académie Royale de Chirurgie, à Paris, ou les lui feront remettre entre les mains.

Les Etrangers sont avertis qu'il ne suffit pas d'acquitter le port de leurs paquets jusqu'aux Frontières de la France; mais qu'ils doivent commettre quelqu'un pour les affranchir depuis la Frontière jusqu'à Paris, sans quoi leurs Mémoires ne seront pas admis au Concours.

Toutes personnes, de quelque qualité & pays qu'elles soient, pourront aspirer au Prix : on n'en excepte que les Membres de l'Académie.

La Médaille sera délivrée à l'Auteur même qui se sera fait connoître, ou au Porteur d'une procuration de sa part; l'un ou l'autre représentant la marque distinctive, & une copie nette du Mémoire.

Les Ouvrages seront reçus jusqu'au dernier jour de Décembre 1775 inclusivement; & l'Académie, à son Assemblée publique de 1776, qui se tiendra le Jeudi après la quinzaine de Pâque, proclamera celui qui aura remporté le Prix.

L'Académie ayant établi qu'elle donneroit tous les ans, sur les fonds qui lui ont été légués par M. de la Peyronie, *une Médaille d'or de deux cens livres, à celui des Chirurgiens Etrangers ou Regnicoles, non Membres de l'Académie, qui l'aura méritée par un Ouvrage sur quelque matière de Chirurgie que ce soit,* au choix de l'Auteur; *Elle adjugera ce Prix d'Emulation le jour de la Séance publique, à celui qui aura envoyé le meilleur Ouvrage dans le courant de l'année 1775.*

Le même jour, Elle distribuera cinq Medailles d'or de cent francs chacune, à cinq Chirurgiens, soit Académiciens de la Classe des Libres, soit simplement Regnicoles, qui auront fourni dans le cours de l'année 1775, un Mémoire, ou trois Observations intéressantes.